



**HAL**  
open science

## Une découverte anthropologique exceptionnelle : le crâne de Roissy-Château

Bruno Boulestin, Jean-Marc Séguier

► **To cite this version:**

Bruno Boulestin, Jean-Marc Séguier. Une découverte anthropologique exceptionnelle : le crâne de Roissy-Château. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2000, 18, pp.52-57. hal-02526998

**HAL Id: hal-02526998**

**<https://hal.science/hal-02526998v1>**

Submitted on 31 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## UNE DÉCOUVERTE ANTHROPOLOGIQUE EXCEPTIONNELLE : LE CRÂNE DE ROISSY-CHÂTEAU.

Bruno BOULESTIN\* et Jean-Marc  
SEGUIER\*\*

Menacé par un aménagement hôtelier, le Château de Roissy-en-France (figure 1, n° 1) a fait l'objet en 1999 d'une opération préventive par une équipe de l'AFAN dirigée par J.-Y. Dufour. C'est à l'occasion de cette opération, portant initialement sur des vestiges médiévaux et modernes, que furent découvertes quelques structures protohistoriques dont l'une devait livrer, lors d'un diagnostic, les fragments d'un crâne humain aux particularités remarquables, associés à quelques pièces d'armement métallique et à de la céramique. La fouille spécifique de ce secteur, qui fut confiée à l'un de nous (JMS), a révélé une petite partie d'un établissement dont ne subsistent que cinq silos datés de La Tène ancienne, groupés sur environ 1000 mètres carrés (figure 1, n° 2), et un petit enclos circulaire isolé et non daté.

### 1. Contexte architectural et matériel des restes humains

La structure F1498, qui a livré les restes humains, est une fosse tronconique creusée dans le loess, large de 3,20 m à la base et de 1,50 m à l'ouverture, conservée sur 2,20 m de hauteur (figure 1, n° 3). Son remplissage comporte quatre séquences relativement classiques dans ce type de structure (" silo "). Le premier dépôt, à la base, consiste en un niveau de piétinement localisé au centre ; il est surmonté par un dépôt massif en dôme, constitué de remblai de substrat imprégné de tanins et de phosphates infiltrés des niveaux supérieurs. Le troisième dépôt, qui comble le goulot jusqu'à mi-hauteur, est un remblai détritique très organique contenant des dépôts cendreuse et charbonneux et une couche de bois mélanisé. Enfin, le niveau de condamnation de la structure est constitué de remblais et colluvions de limon gris.

Un silo contigu (F184) présente une séquence

tout à fait comparable ; il pourrait avoir précédé le silo 1498 et avoir été en grande partie comblé par les déblais issus du creusement de ce dernier ; divers remontages de tessons démontrent en outre la simultanéité des comblements terminaux de ces deux fosses.

C'est à la limite des deux derniers ensembles stratigraphiques de F1498 qu'auraient été recueillis les fragments crâniens présentés ici (figure 1, n° 3). Dans ce même secteur ont été trouvés quatre dents humaines et un assemblage d'objets métalliques qui évoque une panoplie de guerrier, à laquelle se rapportent un fer de javelot replié (figure 2, n° 1), des éléments de bouclier (orle et demi-valve d'umbo) et un fragment d'anneau bivalve en bronze. Ces éléments figuraient parmi des déchets domestiques et des résidus d'activité artisanale (travail des alliages cuivreux).

Ce silo a livré en outre plus de 46 kg de mobilier, dont de nombreux fragments de terre cuite et pierres brûlées. Le cortège de céramique associé comporte des situliformes, des pots à col haut ou sans col, des ovoïdes, des jattes à épaulement ou carénées ou arrondies. Les décors couvrants (impressions, motifs plastiques) et géométriques (motifs imprimés, épis en bandes verticales, incisions) coexistent (figure 2, n° 1). Parmi les objets divers figurent de petits galets polis étrangers au contexte, un polissoir en calcaire et un objet conique en calcaire façonné et gravé.

Le remplissage supérieur du silo F184 voisin, constitué en même temps que le précédent, n'a pas livré de restes humains, mais contenait un rasoir en fer, des rivets protégés par une feuille de bronze et un possible fragment d'anneau bivalve, associés à un lot de vaisselle comparable à celui de F1498.

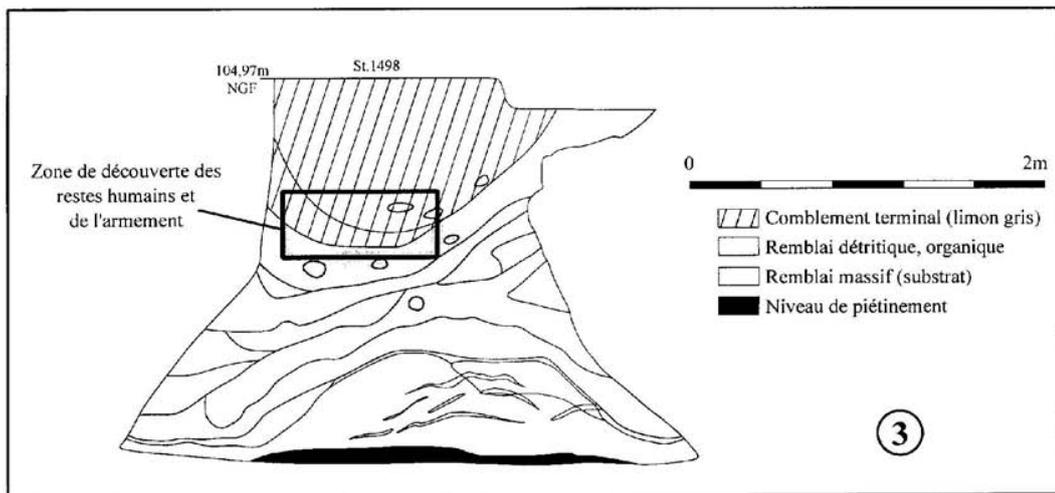
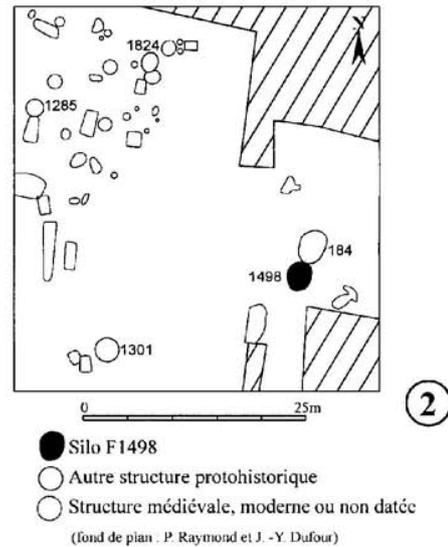
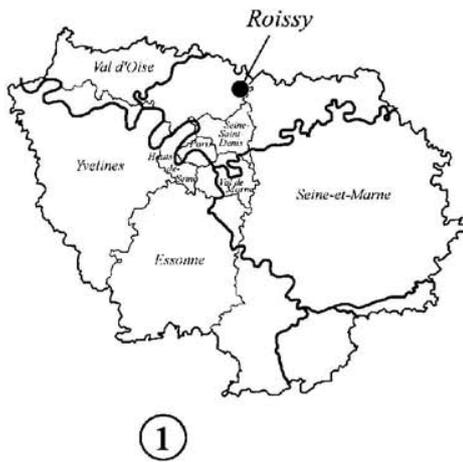
Les caractères du mobilier métallique (javelot court, umbo bivalve, anneaux de ceinture) et céramique (répertoire typologique et décoratif) associé aux restes humains semblent concorder pour permettre de proposer de placer ces derniers dans un contexte du courant du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### 2. description du fragment de calvaria

Le fragment de calvaria se compose de

\*Laboratoire d'anthropologie -UMR 5809 du CNRS, Université de Bordeaux 1 et UMR 6566 du CNRS, Université de Rennes I.

\*\*AFAN et équipe "Archéologie de la Gaule. Structures économiques et sociales", UMR Sciences de l'Antiquité-EP 1730.



1 : Situation géographique du site de Roissy  
 2: Plan d'ensemble des vestiges protohistoriques  
 3 : Coupe stratigraphique de la structure 1498

deux pièces jointives cassées anciennement et correspond à la portion postérieure du crâne. Il comprend la majeure partie de l'écaillage de l'os occipital ainsi qu'un peu moins de la moitié postérieure de chacun des deux os pariétaux (figure 2, n° 2 et photo 1).

Ces restes appartiennent à un sujet décédé à l'âge adulte et la synostose endocrânienne des portions de sutures sagittale et lambdoïde représentées étant totale (stade 4 de P. Broca), l'âge au décès est probablement supérieur à 40 ans, sans que nous puissions le certifier compte tenu de l'imprécision du paramètre utilisé. La diagnose du sexe n'est pas possible.

Plusieurs modifications d'origine

humaine sont observables sur ce fragment. Tout d'abord, ce sont ses contours eux-mêmes qui appellent quelques commentaires. En arrière, sur l'occipital, le fragment est en effet limité par une fracturation située immédiatement au-dessous de la ligne nucale inférieure et sensiblement parallèle à elle (photo 1). Par sa topographie, cette fracturation se distingue déjà tout à fait de celles habituellement rencontrées sur os sec. En outre, malgré un polissage naturel assez marqué des bords de la fracture, il peut être noté quelques petites esquilles adhérentes sur la berge exocrânienne et, sur la face endocrânienne, des arrachements de la table interne ainsi que quelques zones de des-

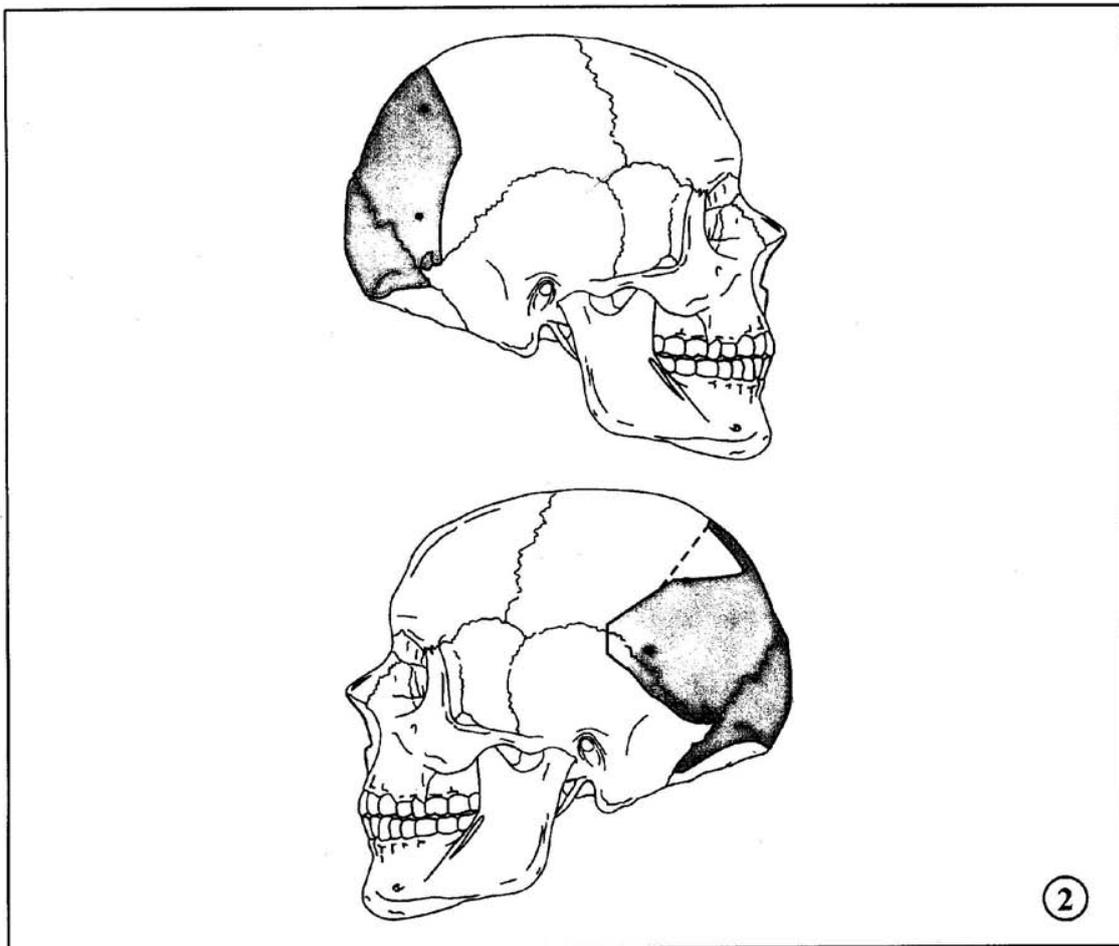
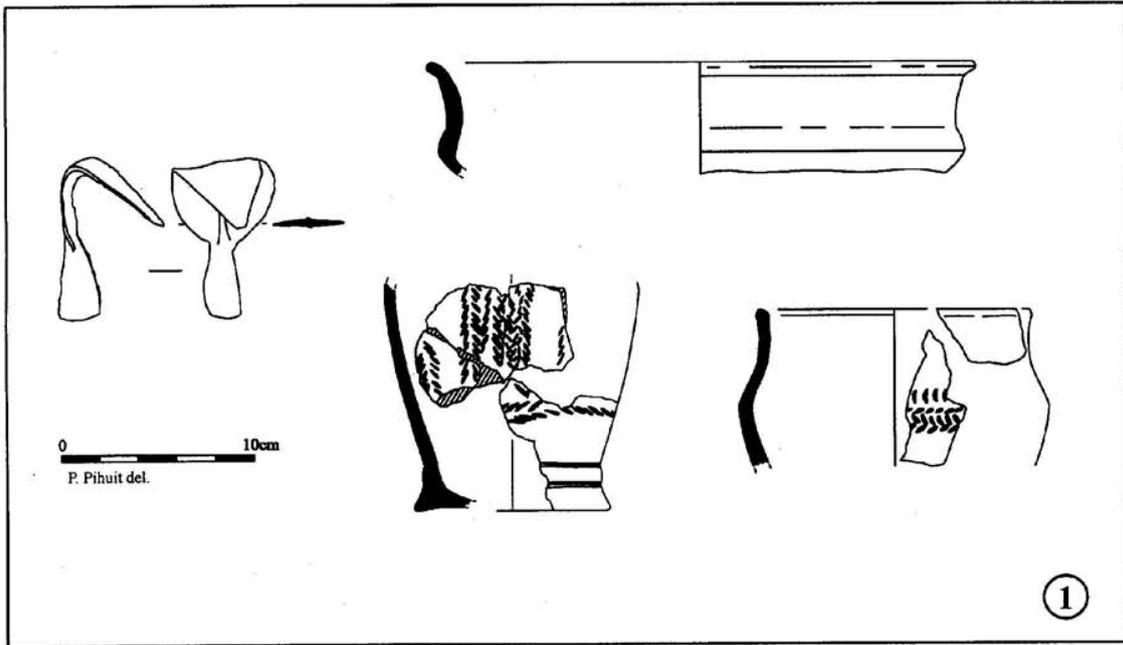


Figure 2 : 1-Mobilier de la structure 1498  
2-Localisation anatomique du fragment de calvaria et des marques de perçages

quamation de cette dernière. L'ensemble de ces caractéristiques témoignent d'une opération d'agrandissement du foramen magnum pratiquée sur os encore frais.

Sur sa partie latérale gauche, le fragment est limité par le bord mastoïdien de l'occipital en arrière et par le bord squameux du pariétal en avant. Sur la partie latérale droite, la portion la plus postérieure de l'os est également limitée par le segment mastoïdien de la suture lambdoïde. Sur le reste de son pourtour, hormis dans la région antéro-latérale gauche qui paraît avoir été cassée secondairement, le fragment présente des bords tout à fait rectilignes et réguliers (photo 1), notamment sur les sections de la table interne ; ce dernier aspect est particulièrement notable sur la portion antérieure de la pièce droite. Bien que ces bords présentent une usure due au séjour dans le sol avec un polissage diffus des sections d'os qui ne permettent pas d'en faire directement la démonstration, nous pouvons penser que le fragment a été en partie découpé, car les aspects précédemment décrits ne sont guère plus compatibles avec une fracturation sur os sec (régularité trop importante), qu'avec une fracturation sur os frais (absence d'arrachement des tables).

La deuxième modification osseuse remarquable est une lacune située dans la région sus-iniaque de l'occipital, de forme sensiblement carrée, mesurant seize millimètres de côté environ. Elle est bordée en bas et à gauche par un impact récent survenu lors de la mise au jour, mais les trois autres limites sont anciennes. Elles sont nettes sur la face exocrânienne, quoique très discrètement irrégulières. Par contre, sur la face endocrânienne il existe en arrière et en avant de l'orifice des arrachements nets de la table interne, qui se prolongent sur une longueur supérieure au centimètre (photo 1). Ces aspects sont en faveur d'une embarrure due à un coup contondant porté sur l'extérieur du crâne alors qu'il était frais.

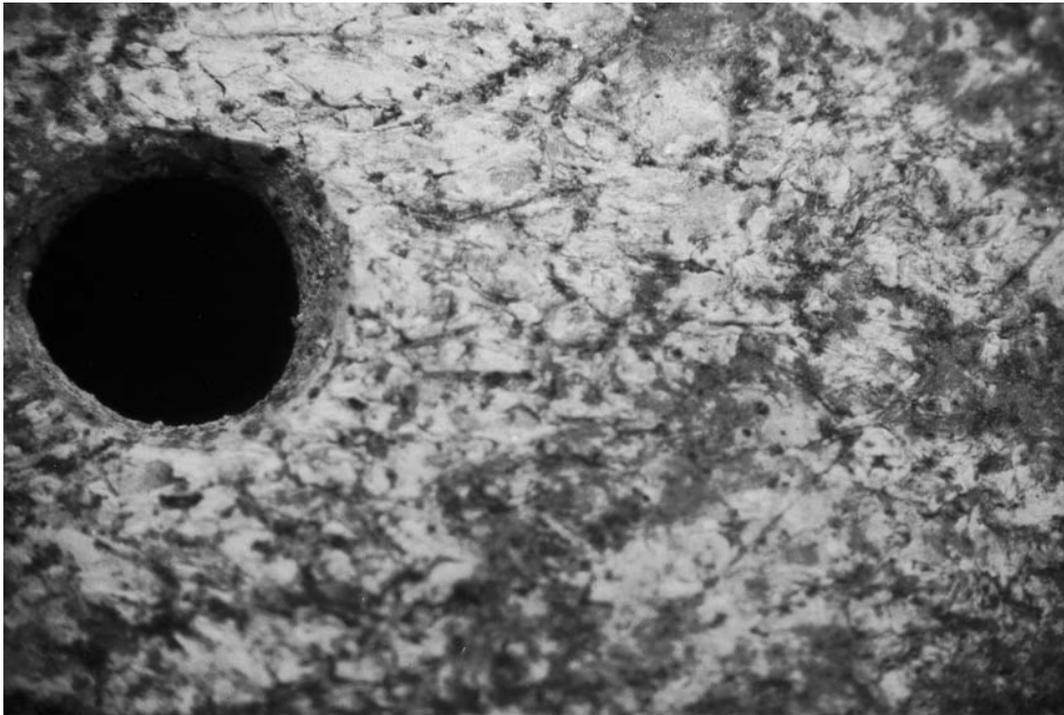
La troisième série de modifications consiste en deux traces de découpe situées sur la surface exocrânienne du fragment. La première, ne mesurant que trois millimètres de longueur, mais indubitable, se trouve à proximité du bord antérieur de la pièce, à 32 millimètres de l'astérion droit. Sa direction est oblique en bas et en avant. Cette strie est très probablement antérieure à la découpe supposée de la calvaria dans la mesure où elle

semble avoir été interrompue par la solution de continuité de l'os. La seconde trace est située dans la région de l'angle occipital du pariétal droit, à environ 40 millimètres en avant et en dehors du lambda, immédiatement en arrière du trou médial droit (*cf. infra*). Elle est oblique en avant et en dedans. Quoiqu'étant érodée, sa nature est également certaine et elle est visible sur une longueur de dix millimètres (photo 2). Aucune marque particulière n'a été observée sur la face endocrânienne de l'os.

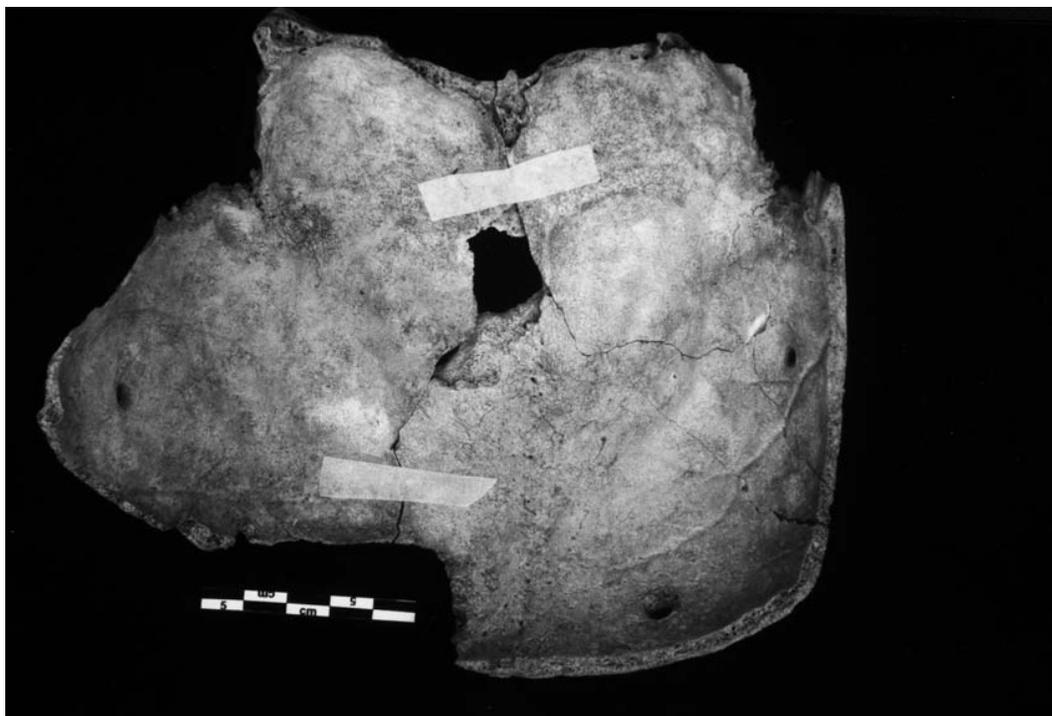
La quatrième et dernière série de modifications, lesquelles sont à la fois les plus inattendues et les plus exceptionnelles, est constituée par quatre marques de perçage apparaissant sous la forme de trous disposés en couronne bordant la partie antérieure du fragment (figure 2, n° 2 et photo 1). Deux de ces trous sont situés sur le pariétal gauche, les deux autres sur le pariétal droit. Les deux premiers et le plus médial des précédents se trouvent à peu près dans un même plan, incliné d'environ 25° en haut et en arrière par rapport au plan frontal. Le dernier, latéral droit, se situe un peu en arrière de ce plan, sans doute en raison de l'échancrure postérieure que réalise le bord de l'os à ce niveau.

Les quatre pertuis ont pour caractéristiques communes d'être parfaitement circulaires et réguliers. Leur percement n'a pas été réalisé en une seule action, mais à chaque fois un outil à l'extrémité conique a été utilisé pour forer une moitié de l'orifice à partir d'une des faces de l'os, puis le transperçement a été terminé à partir de l'autre face. Il en résulte que les trous ont un aspect en diabolo au lieu de d'avoir un diamètre constant (photo 2).

Il est en partie possible de déterminer la chronologie relative de ces quatre séries de modifications. En effet, il est difficile de concevoir que les perçages aient pu être réalisés avant découpe de la calvaria, tout au moins de sa partie antérieure, dans la mesure où ils bordent cette dernière. La découpe est elle-même postérieure aux stries de coupe, comme en témoigne l'interruption de l'une d'entre elles (*cf. supra*). Il est d'ailleurs probable que ces stries correspondent à l'écorchement du crâne, opération qui en toute logique a dû s'effectuer la première. Par contre, nous ne saurions déterminer à quels moments ont eu lieu l'agrandissement du foramen magnum et l'embarrure de l'occipital.



Vue endocrânienne du fragment de calvaria



Détails d'une des lésions de perçage et d'une strie de coupe

### 3. Discussion

Avec le fragment de calvaria de Roissy-Château, nous sommes en présence de plus que de simples restes humains : nous avons ici véritablement affaire à un " objet ", au sens d'une chose répondant à une certaine destination. En effet, l'agrandissement du foramen magnum, le découpage de la pièce, mais surtout les perçages, témoignent bien que cette portion de crâne a été préparée aux fins d'une utilisation particulière.

Quant à savoir quelle était la nature exacte de cette utilisation, pratique ou bien exclusivement symbolique, évidemment nous n'en savons rien. Nous pouvons simplement supposer que quelle qu'ait été la fonction de cet objet, étant donné la valeur universellement surdéterminée du crâne dans la symbolique des ossements, fait particulièrement vrai chez les Gaulois, cette fonction a dû être sous-tendue par des considérations magiques ou religieuses.

Une telle supposition est évidemment corroborée par l'association aux restes humains de pièces d'armement, dont une mutilée, d'éléments de chaîne de ceinture et d'objets tels qu'un rasoir, association qui renvoie à la sphère religieuse. Une telle réunion d'artefacts n'est en effet pas sans rappeler, à une moindre échelle, l'image que nous offrent les sanctuaires ou les ensembles cultuels apparentés (e. g. BRUNAUX *et al.* 1985 ; BRUNAUX, MENIEL 1997 ; LEJARS 1998). Cependant, nous ne pouvons faire abstraction du fait que tous ces éléments ont été retrouvés associés en position secondaire, dans une structure à vocation domestique et en compagnie de déchets culinaires et artisanaux. Ceci brouille un peu plus la lecture que l'on peut être tenté d'en proposer, car le contexte originel exact des restes crâniens, comme celui des mobiliers métalliques, est de fait inconnu et il n'est même pas possible de certifier que ce contexte ait été le même pour tous les éléments.

Quant aux modifications osseuses observées, elles ne nous apportent guère d'information quant à ce qu'aurait pu être la fonction de la pièce. Si les traces de découpe doivent sans doute être rapportées à l'écorchement du crâne et la découpe de ce dernier à l'obtention de l'objet, l'embarrure, dont la position chronologique par rapport aux autres modifications n'est, nous l'avons vu, pas connue, peut avoir des origines diverses. Il peut en effet autant s'agir d'un coup porté sur le crâne entier, voire

sur le vivant, que d'un coup asséné sur l'objet fini, volontairement ou accidentellement, ou du stigmate de sa fixation éventuelle (enclouage ?). Quant aux perçages, leur rôle ne peut également être que supposé. Bien sûr, ils évoquent en premier lieu des orifices destinés au passage de moyens d'union et donc, là encore, une fonction de fixation. Mais il n'y a là rien de certain et nous ne savons de toute façon pas si cette possible fixation consistait à accrocher l'objet à quelque chose (support) ou, à l'inverse, à attacher d'autres éléments (parures) à l'objet.

En définitive, toutes les hypothèses sont donc permises. Nous pouvons en effet aussi bien évoquer la possibilité d'un crâne-matière première, au sens de L.-V. Thomas (1980, p. 100), ayant servi à fabriquer un objet à vocation utilitaire ou décorative, que celle d'une pièce idéalisée, relique ou trophée, sans qu'aucun argument ne nous permette de marquer une préférence vis-à-vis de l'une ou de l'autre de ces possibilités. Ce fragment de calvaria, s'il apporte une illustration nouvelle et originale des traitements et pratiques complexes qui touchaient les restes humains à l'Age du Fer, soulève donc également de nombreuses questions auxquelles nous ne pouvons aujourd'hui répondre. Il ne nous reste qu'à souhaiter que cette pièce, à ce jour sans équivalent, ne soit pas unique et à espérer la découverte future d'un objet comparable dans son contexte originel.

**Brunaux, Méniel 1997** : BRUNAUX (J.-L.) et MENIEL (P.).– *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.* Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme (DAF ; 64), 1997.

**Brunaux *et al.* 1985** : BRUNAUX (J.-L.), MENIEL (P.) et POPLIN (F.).– *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Numéro spécial de la Revue archéologique de Picardie, 1985.

**Lejars 1998** : LEJARS (T.).– Des armes celtiques dans un contexte cultuel particulier : le " charnier " de Ribemont-sur-Ancre (Somme). *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, 1998, p. 233-244.

**Thomas 1980** : THOMAS (L.-V.).– *Le cadavre. De la biologie à l'anthropologie*. Bruxelles : Editions Complexe, 1980.